

AIR MODELES CLUB COUR - CHEVERNY

CONSIGNES DU SITE DE VOL

- 1 FREQUENCE RADIO
PAS D'EMISSION (y compris au montage) SANS PINCE
FREQUENCE (du panneau Fréquence) SUR L'ANTENNE RADIO
 - 2 TOUT FONCTIONNEMENT MOTEUR AU SOL EST INTERDIT EN
DEHORS DU PARC AVION
 - 3 TOUT DECOLLAGE - LANCE - OU ATERRISSAGE SONT INTERDITS
EN DEHORS DE LA PISTE
 - 4 LES ZONES DE VOL OU D'EVOLUTIONS SONT IMPERATIVES SOUS
PEINE D'EXCLUSION (voir règlement intérieur)
- LA SECURITE EST L'AFFAIRE DE CHACUN DES MEMBRES -----
MERCI A TOUS DE RESPECTER ET FAIRE RESPECTER LE REGLEMENT
INTERIEUR ET LES REGLES DE SECURITE. CHAQUE MEMBRE A LE
POUVOIR ET LE DEVOIR D'INTERVENIR CONTRE TOUT CONTREVENANT.
MERCI DE VOTRE PARTICIPATION.

INTERDICTION DE VOL A TOUT PILOTE

- NON ADHERENT DU CLUB « AMCCC »(terrain privé , risque de poursuites.)
- NON ADHERENT A LA « FFAM »
- NON EN REGLE (pour les catégories de MODELES A)

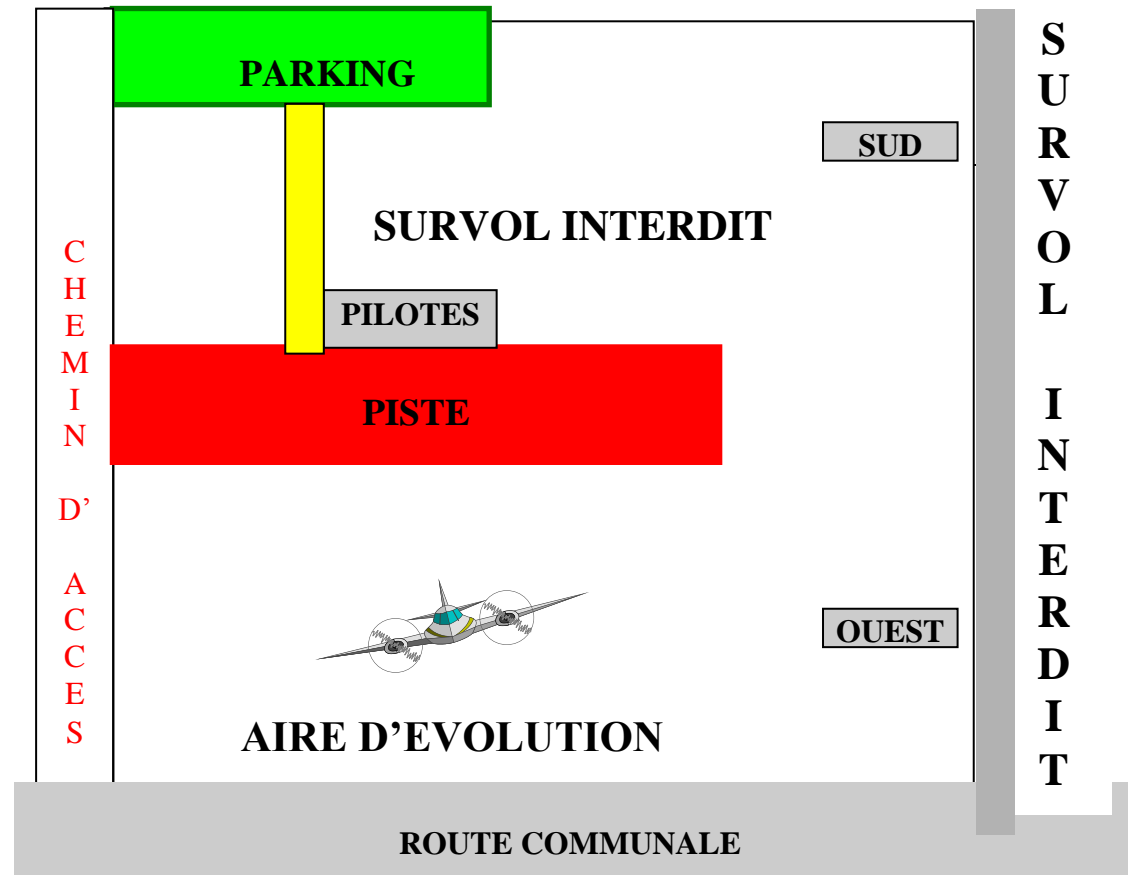
INTERDICTION DE VOL A TOUS MODELES

DEPASSANT 92 DECIBELS A TROIS METRES SOUS LE VENT

LES AUTRES CONSIGNES GENERALES, LE REGLEMENT INTERIEUR ET
LES INFORMATIONS SONT AFFICHEES A LA SALLE DU CLUB.

LE BUREAU.

SURVOL INTERDIT



Bons Vols à tous

HORAIRES DE VOLS

ELECTRIQUES 10 H - 12 H : 14 H - 20 H

PAS DE VOL LES JOURS DE CHASSE